

Edito : en professionnels

On le constatera au fil de ce numéro, qui relate quelques actions conduites par les jeunes, et d'autres en préparation, et qui précise quelques points comme les tenues vestimentaires : le fil conducteur du propos est le professionnalisme... Notre mission de formation professionnelle et d'orientation se réalise plus que jamais sur un fond de citoyenneté que nous ne perdons certes pas de vue. Nous aimons d'ailleurs rappeler que la MFR est un lieu éducatif ; les jeunes en vue de l'obtention du Brevet ou du Bac Pro prendront demain les rênes de la société, ainsi d'ailleurs que des adultes venant pour une conversion professionnelle. La professionnalisation est à nos yeux un axe porteur incontournable de tout ce travail. Cette constante imprègne notre pédagogie et notre accompagnement, au même titre que celle de la citoyenneté. Les familles entrent généralement en rapport avec nous sur un autre objectif, celui d'une réussite au diplôme, le choix de l'alternance étant le plus souvent perçu comme un bon moyen d'y parvenir. Comment ne pas le comprendre, puisque c'est aussi notre conviction ? Nous insistons beaucoup sur la professionnalisation au moment des entretiens de recrutement. Les jeunes ne voient pas forcément toute la signification de ce terme à ce moment-là, du fait de parcours scolaires souvent formatés et académiques, où l'entreprise n'a guère sa place. Quand on sait que les entreprises considèrent dans de nombreux cas le critère des compétences d'un postulant bien avant son diplôme, il s'agit de ne pas nous tromper de bataille. Qu'on ne nous fasse pas dire ce que nous ne pensons pas : l'obtention du diplôme est essentielle, et représente un objectif de fond au cours de

la formation. Nous travaillons tous dans ce sens !

Simplement, si on s'en tenait à ce seul objectif, on ne voit guère à quoi il servirait de proposer une formation professionnelle par alternance.

Il y a là plus qu'une nuance avec ceux qui nous expliquent doctement que pour s'insérer professionnellement, il faut être diplômé++. Oui, il est bon de chercher à se former, et donc à se diplômer, le plus loin possible. Non, le Bac+5 n'est pas une garantie anti-chômage, et si c'était le cas, cela se saurait.

La clé de l'employabilité réside dans un bon équilibre entre instruction, diplômes et compétences (savoir-être, savoir-faire, savoirs). C'est pourtant simple de ne pas se tromper... JBP

Tenue professionnelle : une simple convention sociale.

Depuis la rentrée 2016, toutes les familles ont constaté qu'il est demandé aux jeunes, chaque mardi, de porter ce que nous appelons une « tenue professionnelle ». Il convient en premier lieu de rappeler que cette pratique, nouvelle à la MFR, n'est pas particulièrement innovante, car beaucoup d'écoles professionnelles la mettent en œuvre depuis longtemps, et parfois tous les jours.

Cette mesure a été voulue par le conseil d'administration dans le cadre du projet éducatif de la MFR. L'objectif est simple : que nos jeunes sachent faire la distinction entre ce qui fait une tenue vestimentaire appropriée ou pas, dans certaines circonstances, professionnelles le plus souvent. On pourra épiloguer longtemps sur l'intérêt de tel ou tel accessoire, notamment parce que chacun peut avoir sa vision des choses en la matière. Convenons toutefois qu'il existe des conventions sociales. Il semble important que nos jeunes sachent les utiliser à bon escient, c'est-à-dire à leur profit et aux moments opportuns. Quoi qu'on en

pense, certains recruteurs font de la tenue vestimentaire un de leurs critères. Dans certains métiers, on n'imagine pas un collaborateur en blue jean, en baskets, portant des vêtements aux échancrures ostensibles, ou un pantalon troué... C'est discutable, cela évolue avec le temps, mais c'est encore ainsi. S'y conformer est à la portée de chacun. D'ailleurs presque tous les élèves s'y soumettent avec facilité.

La pratique sera pérennisée à la MFR, contribuant ainsi à la fois à notre objectif de professionnalisation des jeunes, et à l'image professionnelle de la MFR.

Il reste à chacun 4 jours par semaine de session pour se vêtir à son gré, dans la limite de la convenance... Parfois, certains jeunes prennent goût à cette convention sociale de la « tenue professionnelle » et en font leur tenue quotidienne.

Le Bac Pro en apprentissage enfin possible à la MFR.

Le Bac Professionnel TCVA (technicien conseil vente en animalerie) est enfin accessible à la MFR de Neuvy par la voie de l'apprentissage, de la 2^{nde} à la Terminale. C'est nouveau, et cette possibilité n'est pas courante ! Seulement 25 sites en France offrent un tel parcours.

Une formation peut se suivre en apprentissage lorsqu'une entreprise a accepté de signer un contrat d'apprentissage avec un jeune. C'est le cap le plus compliqué à passer ! Un contrat d'apprentissage n'existe que lorsqu'il est signé, pas lorsque le jeune s'imagine que c'est fait, juste parce que le patron lui a dit que sans doute, oui, ce serait possible. En matière de contrat, seul un document signé fait foi, pas une promesse, ou encore une attente. Il arrive que des jeunes sortant de 3^{ème} se fassent des illusions à ce propos. En effet, au motif qu'une entreprise ne leur a pas dit non, certains auraient tendance à imaginer que c'est fait. Chaque année, nous

(suite de la page précédente) voyons ainsi des désillusions, notamment parce que pensant que c'est « plié », des jeunes cessent toute recherche de contrat par ailleurs. C'est une erreur.

Le double dispositif désormais disponible à la MFR de Neuvy pour ce Bac Pro représente pour les jeunes un atout de choix : ils peuvent faire tout ou partie du parcours sous statut scolaire, tout ou partie du parcours sous statut apprentissage, et changer de statut en cours de route. Le conseil régional, qui a accordé ce statut, préfère bien évidemment que des contrats de 3 ans soient signés dès la classe de 2^{nde} Professionnelle, ce qui se conçoit aisément, car cela facilite la gestion de ses financements, alors calés sur plusieurs années, et non sur une seule.

Au bout du compte, c'est l'entreprise qui commande : c'est elle qui décide de créer un poste d'apprenti, et c'est elle qui choisit son candidat. Cela permet d'appeler l'attention sur un dernier point : postuler à un contrat d'apprentissage, c'est postuler à un emploi, même s'il est particulier. Evidemment, le profil que retient l'entreprise est celui qui lui semble le plus sérieux. La qualité du CV, la qualité de la lettre de motivation, puis la qualité de présentation du candidat et son savoir-être pendant l'entretien de recrutement auront tous une influence sur la décision. On en revient entre autres au sujet de l'article précédent...



Erasmus +, la campagne 2017 en route

Les mobilités européennes se préparent longuement à l'avance. Celle de septembre-octobre 2017 a donc démarré fin 2016 par une première réflexion des jeunes souhaitant partir pour un séjour de 4 semaines dans un pays européen pendant leur année de Terminale. Le changement de 2017 : les mobilités ne sont plus limitées à la seule région de Bristol, en Angleterre, et les possibilités sont ouvertes à l'ensemble des pays de l'UE. Certains de nos jeunes ont déjà des vues sur d'autres destinations.

Pour vos agendas...

➤ **1^{ère} Porte Ouverte : 04 février de 10h à 17h**

➤ **2^{ème} journée multi-conseils : 25 mars à la MFR, 18 professionnels attendus pour des conseils gratuits sur vos animaux de compagnie.**

Vous êtes tous bienvenus !

La prochaine étape est le 02 février, où des jurys analyseront les projets individuels de mobilité, afin de conseiller les jeunes sur la suite des démarches à conduire. Ils émettront un avis sur la solidité des projets, ce qui conditionnera l'entrée de ces derniers dans le « paquet » de demandes de subventions qui seront formulées auprès de l'UE et auprès de l'Etat. Un petit regret : entre le nombre de jeunes qui se positionnent spontanément en novembre et ceux qui rendent le dossier attendu en janvier, l'écrémage est sévère... Qui s'imagine partir sans fournir d'effort ? Des familles s'interrogent aussi sur le coût de ce séjour. Il ne serait pas sérieux de prendre des engagements à ce sujet, car nous proposons, et les financeurs disposent. L'expérience des années passées est quand même que ce séjour de 4 semaines à l'étranger a été moins coûteux pour les familles que si leur enfant était resté à la maison. C'est raisonnable... mais surtout, c'est tellement gratifiant pour un jeune de vivre cette expérience ! Sans compter l'usage qu'il en fera dans son CV en la valorisant.

Taxe d'apprentissage : votre patron peut vous faire plaisir sans que cela lui coûte un euro de plus !

Si vous êtes salarié(e), votre patron dispose d'un moyen très simple de vous faire plaisir sans dépenser un euro de plus : il suffit pour cela que son entreprise verse la taxe d'apprentissage à la MFR de Neuvy-le-Roi. La taxe d'apprentissage est due par toute entreprise privée (sauf secteur non marchand, associations, fondations, syndicats, etc.) dès le premier salarié. Si la somme n'est pas affectée à un établissement autorisé à la recevoir (c'est important), elle est versée à l'Etat dans le pot commun des impôts. L'entreprise peut se libérer de cette taxe en la versant non pas à l'Etat, mais à la MFR de Neuvy-le-Roi. Souvent, les responsables financiers pensent qu'ils doivent la régler à la chambre consulaire (CCI, CMA,...) dont dépend l'entreprise. La loi ne dit rien de tel.

Pour savoir comment faire, contactez la MFR. Le secrétariat vous indiquera la marche à suivre, c'est vraiment très simple.

ExpoZoo : à la rencontre des professionnels de l'animalerie.

Samedi 14 janvier, 67 élèves (Terminale, 1^{ère} et 4^{ème}) et 9 adultes de la MFR ont visité ExpoZoo et Paris Animal Show, le salon dédié à l'animal de compagnie, aux fournisseurs d'animaleries et à des concours de chiens et de chats de race. Nous remercions M.Darthiaill, parent, qui a accompagné la journée. Cette visite programmée un samedi avait obligé à décaler la semaine d'une journée par rapport aux habitudes. Ce n'était pas notre choix, mais la contrainte posée par les professionnels exposant au salon, qui ne voulaient pas accueillir d'étudiants le jeudi ou le vendredi pour ne pas bousculer les affaires à traiter. On pourrait en discuter (nous n'avons pas manqué de protester auprès des organisateurs), mais au bout du compte, ces professionnels étant quand même les clients du salon, ils ont le dernier mot. Nous nous sommes adaptés, et au final, cette journée a été mise à profit avec brio par les jeunes. En allant recueillir les impressions des exposants, nous avons pu constater que les jeunes de la MFR les avaient abordés de façon très professionnelle. Le but était bien que la journée soit pleinement profitable à la professionnalisation des élèves, l'opération coûtant près de 3 000 € (2 cars pour le transport, + le prix des entrées). Il est intéressant de savoir que la tendance de l'alimentation des chiens et des chats est à son tour au *sans gluten*, après que cette vague a imprégné la production agro-alimentaire à destination des humains.